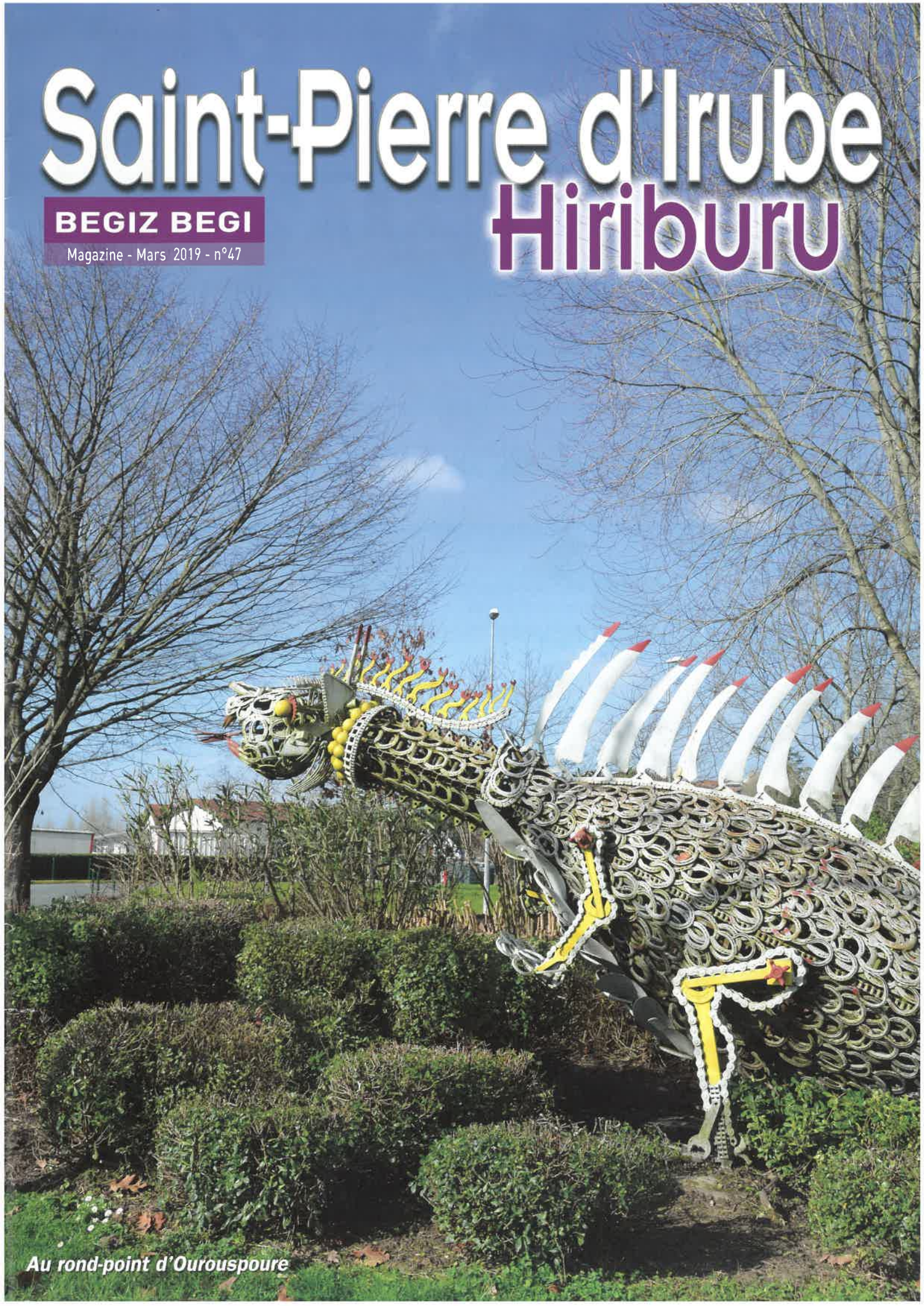


# Saint-Pierre d'Irube

## Hiriburu

**BEGIZ BEGI**

Magazine - Mars 2019 - n°47



*Au rond-point d'Ourouspoure*



# HERRIKO ETXEA - MAIRIE

**D**epuis le début de l'année jusqu'à fin mars, date du vote du budget municipal, nous préparons minutieusement le contour de nos interventions 2019, dans les écoles ou les espaces et bâtiments publics, dans le domaine de l'animation sportive et culturelle ou encore celui de la solidarité. C'est aussi l'occasion de faire un point sur l'exercice écoulé pour vérifier que nos réalisations sont conformes aux prévisions.

Pour 2018, même si les subventions d'autres collectivités ou les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer, Saint-Pierre d'Irube/Hiriburu conserve une situation saine, grâce au contrôle et à la maîtrise des charges qui permettent de dégager des capacités d'autofinancement pour nos investissements, sans avoir recours à l'augmentation des taxes ou à la mobilisation d'emprunt.

Cette situation devrait nous permettre de réaliser des opérations significatives en 2019.

Outre les programmes routiers ou d'éclairage public annuels, nous étudions la réalisation de deux équipements majeurs.

Le premier en faveur du club de foot fort de 450 membres, concerne la création d'un deuxième terrain synthétique, vestiaires et éclairage pour permettre une utilisation plus optimisée des installations toute l'année.

Le deuxième consiste à créer un troisième court couvert et à la rénovation de deux courts extérieurs pour accompagner la progression du club de tennis qui accueille plus de 400 adhérents.

Etudiés avec les responsables respectifs, ce sont donc deux beaux projets qui doivent permettre de répondre au développement des activités de ces deux associations qui font le renom de la commune, tant dans le domaine du sport-loisir que celui de la compétition.

Alain Iriart



**U**rte hastapenaz geroztik eta martxo hondarrean herriko buxeta bozkatu den garaieraino, gure 2019ko interbentzioak xeheki antolatzen ditugu, hala nola eskoletan edo eremu eta eraikin publikoetan, kirol eta kultur animazio alorrean edo oraino elkartasunarean. Karia horretara, iragan kontualdiaren puntu bat egiten dugu ere, egin ditugun guztiak, aurreikusiak genituenen arabera direla aztertzeko.

Beste elkargo batzuren eta Estatuaren diru laguntzak beti apalduz joanez ere, Hiriburu-k egoera sano bat begiratu du 2018 urtean, karguak kontrolapean atxiki eta menperatu baititu, eta gisa horretan berak diruztatzeko ahalmenak zaindu baititu, zerga emendatzerik edo mailegu batzuren egitearen beharrik izan gabe.

Egoera horri esker, operazio adierazgarri batzu egiten ahalko ditugu 2019 urtean.

Bideetako eta herriko argitze programetaz gain, bi ekipamendu nagusien egitea aztertzen dugu.

Lehenak, 450 elkartekide dituen futbol elkarte hunkitzen du bigarren joko eremu sintetiko baten sortzeko, aldagela eta argitze berriak, lekuen erabiltzea urte osora heda dadin.

Bigarrenak, 400 elkartekide biltzen dituen tenis-elkartearen aitzinatzearen laguntzeko, hirugarren jokaleku estali bat sortuz eta kanpoko bi jostaleku zaharberrituz.

Bi elkarte horien arduradunekin azterturik, bi egitasmo eder gauzatuko dira, kirol-aisialdi alorrean bai eta lehiaketaren alorrean gure herriaren fama egiten duten bi elkarte horien garapena lagunduko baitute.

Alain Iriart

## sommaire

Vœux vœux .....	4
Culture / Agenda Aisialdiak / egunkari .....	5
Action Sociale Ekintza Soziala .....	6
Urbanisme / Travaux Hirigintza / Obrak .....	10
Développement durable Hirigintzako gida liburua .....	12
Guide de l'Urbanisme Garapen iraunkorra .....	13
Éducation Hezkuntza .....	18
Associations Elkartek .....	21
Infos Berriak .....	26

### Begiz Begi

Directeur de la publication :

Alain Iriart

Responsables de la rédaction :

M.J. Etchartaberry - P. Ithurrealde

F. Etchegoin-Othondo, F. Larriou

Crédit photo :

Mairie de St-Pierre d'Irube.

Mise en page : INFO-B\_Mouguerre

Impression : Imp. Iriart - Hasparren



« Si l'année 2018 fut riche et dense, je promets qu'on ne s'ennuiera pas en 2019 ».

« 2018 urtea trinkoa bezain aberatsa izan baldin bazen, hitzematen dut 2019an ez girela enoatuko ».



Agaranti Alain Iriart au cours de la réception des vœux qui s'est déroulée en présence des invités venus en nombre. Le Sous-Préfet Hervé Jonathan, les maires des communes voisines, les représentants d'associations, d'entreprises, le personnel et les élus communaux avaient répondu présents.

**2018, une année riche et dense**  
*2018, urte aberatsa eta trinkoa*

Cette manifestation a été l'occasion pour l'édile de rappeler les travaux et actions réalisés au cours de l'année passée et plus particulièrement le lancement de la programmation culturelle mise en œuvre par la commune en trois temps : la pastorale en été, la programmation à la Perle en automne et les journées de la langue basque en hiver.

L'année a été également marquée par l'accueil des occupants des résidences Oiharzabalenia, Landa Lore et Goxa Leku. Dans le cadre du développement du-

table, l'achèvement des travaux au quartier Mispiracoitz permet à la commune de bénéficier d'une couverture de 95 % des habitats desservis par un assainissement collectif. Autre action, trois cent soixante points lumineux situés dans 8 quartiers de la commune ont été rénovés avec la mise en place de lanternes à LED.

**En 2019 des travaux, des services**  
*2019an, obra batzu, zerbitzu batzu*

A l'école primaire d'Ourouspoure, le réaménagement se poursuit avec la création d'une salle pour les enseignants et du bureau du directeur. Dans un deuxième temps l'agrandissement de la salle informatique sera entrepris.

Dès janvier, l'année a été lancée avec la restructuration et la sécurisation de voiries dans les quartiers de Baratahegi et Mendixka.

La croissance de deux associations sportives de la commune évoluant sur le site du Parc des sports nécessite l'extension des équipements.

Pour le foot, le terrain n°2 sera transformé en synthétique homologué par la Fédération Française de Football avec la construction d'un bloc sanitaire. Pour le tennis, un troisième court couvert sera édifié ; la surface de jeux de deux courts extérieurs sera rénovée. Les bâtiments existants feront l'objet d'une mise aux normes accessibilité.

**Une offre complémentaire dans le domaine de la santé**  
*Eskaintza gehigarri bat osasunaren alorrean*

Sur la base de l'offre de services déjà présente sur le site et en corollaire de la clinique voisine, trois initiateurs privés interviendront sur la commune pour développer une offre de bureaux et accueillir de nouveaux médecins spécialistes.



**Un événement rassembleur et porteur d'avenir**

*Etorkizunera zabaltzen duen gertakizun elkarretaratzaile bat*

Soucieuse de développer la présence et l'usage de la langue basque sur notre territoire, la commune a organisé entre le 23 novembre et le 3 décembre l'événement « Euskaraz Bizi Hiriburun », « vivre en basque à St-Pierre d'Irube/Hiriburu ». Celui-ci a rencontré un franc succès, comme en témoigne la participation en nombre aux diverses manifestations proposées, à l'image de la fête populaire organisée autour du chant à Plaza Berri le 1er décembre.

Lancée par les Joaldun du groupe Orari Bat, animée par les enfants des écoles bilingues qui avaient appris quelques classiques du répertoire basque parmi lesquels « Guk euskaraz », et le groupe d'Hiriburun kantuz accompagnée de Nat et Watson, cette fête a rassemblé plus de 70 enfants et environ 150 adultes. Son incontestable réussite s'explique également par le soutien de l'association Uhaina et la participation active des commerçants.

**Une association pour pérenniser l'impulsion**

*Bultzada iraunaraziko duen elkarte bat*

Il faut savoir que les initiateurs de ce projet, entraînés par Mathieu Elgoyhen adjoint au maire, n'entendent pas s'arrêter là et réfléchissent d'ores et déjà non seulement à l'organisation d'une deuxième édition mais également à une programmation de manifestations ponctuelles tout au long de l'année. Pour cela, ils ont décidé de se constituer en association.

Créée le 30 janvier dernier, cette nouvelle entité, qui a tout simplement pris le nom d'Euskaraz Bizi Hiriburun s'est donnée pour objet la valorisation et la promotion de l'usage de la langue basque. Elle entend notamment sensibiliser la population sur l'importance de préserver les langues et l'intérêt du bilinguisme, en insistant sur l'ouverture culturelle qu'il représente. Par ailleurs,

dans le droit fil de l'édition 2018, elle entend également privilégier les actions pluridisciplinaires et interactives pour renforcer le lien intergénérationnel et inter-associatif.

Déjà forte de plus de 50 adhérents à sa création, l'association a mis en place un bureau composé de 15 personnes motivées, issues de générations différentes et toutes investies dans le tissu associatif local.

Dès ce début d'année, l'association a proposé un stage de cirque en basque du 25 au 28 février pour les enfants de 4 à 14 ans et une pièce de théâtre « Zazpi senideko », le 3 mars. De nombreuses autres animations suivront dans les semaines et mois à venir : vous êtes toutes et tous invités à y participer.



**DE JEUNES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR**

*Bolundres gazte batzu ohoratuko*

Le bénévolat est l'essence du mouvement associatif. Il apporte une valeur ajoutée à de multiples niveaux et en valorisant le bénévolat lui-même, on peut renforcer les communautés, les sociétés et les économies. Et la valeur du bénévole n'attend pas le nombre des années. Les jeunes conçoivent et définissent l'action bénévole comme un acte où ils donnent de leur temps tout en ayant du plaisir hors du cercle familial. Le dynamisme et la créativité des jeunes constituent un socle pour les associations. De plus, ils peuvent assurer la relève des bénévoles plus âgés ou indisponibles.

La commune a souhaité honorer ces ados qui transmettent leurs acquis aux plus jeunes.

**Au foot :** Enzo Valdes, Françoys Partie, Adrien Dheilly, Oihan Dauge, Théo Dourthe, Maxime Delucinge, Bastien Callaba

**Au tennis :** Elsa Cauwel, Nicolas Montau, Lucas Duhalde, Rémi Godard, Benjamin Dufour, Lucas Belascain

**A Leinua :** Cybèle Damestoy, Oihana Fermond, Noé Berlingieri, Aurélie Indart-Gamoy

**A la pelote :** Txomin Coyos

**Au Joyeux :** Enzo Maurice - Marie Fontan-Sallaberry

**Au comité des fêtes :** Nahia Saint-Jean, Manon Ferrand, Intza Motxotéguy



**La KORRIKA traversera Hiruburu**

*Korrika Hiriburutik iraganen da*

La 21<sup>ème</sup> édition aura lieu du 4 au 14 avril 2019. Elle partira de Gares, non loin de Pampelune en Navarre. Des milliers de personnes se relayeront durant 11 jours et 10 nuits pour emmener le témoin, jusqu'à Vitoria-Gasteiz.

Durant la course, les coureurs transmettent de main en main, de kilomètre en kilomètre, le lekuko à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée.

Cette course-relais a un double objectif : d'une part étendre et renforcer la mobilisation des habitants du Pays Basque en faveur de la langue basque et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes assurées par AEK.

**A Hiriburu**

La course traversera le Pays Basque nord le dimanche 7 avril 2019. Arrivée par Arneguy, la Korrika atteindra Hiriburu ce dimanche 7 avril entre 17h 30 et 18h. Elus, associations, hiriburutar récupéreront le lekuko en provenance de Villefranque pour le transmettre à Bayonne.

Deux jours plus tôt, les écoles bilingues de Basté Quiéta, d'Ametza ikastola et St-Pierre organiseront la Korrika ttiki. Les élèves rassemblés derrière

le slogan de la 21<sup>ème</sup> édition parcourront la distance séparant les écoles.

*Euskararen alde egiten den aldizkako-lasterketa*

*2019ko apirilaren 4tik 14ra iraganen da.*

*Datorren apirilaren 7an, igandearekin, pasatuko da Ipar Euskal herriitik gaurdi, Arnegitik jinez, Korrika Hiriburun izanen dugu apirilaren 7an, 17:30 eta 18:00ak bitartean. Hautetsiek, elkarteek eta hiriburutarrek hartuko dugu Milafrangatik ekarriko diguten lekukoa, Baionarat eramateko.*

*Bi egun lehenago, Basté-Quitetako, Ametza ikastolako eta Jondoni Petri eskola elebidunetako haurrek Korrika Tiiki antolatuko dute. 21garren sloganaren inguruan bilduak izanen diren ikasleek, eskolen arteko tartea eginen baitute lasterka.*





Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur les aides possibles à la rénovation de votre habitat : une permanence se tiendra au CCAS pour vous informer, un mardi tous les deux mois.

**BIZITEGIAK HOBETZEKO LAGUNTZAK**

Euskal Hirigune Elkargoak bizitegi zaharren berritzeko egitarau bat ematen du plantan. Egitarauak 3 urte iraunen du eta bizitegi pribatuak dituzten eta haren berritzeko lanak egin nahi dituzten jabeak laguntzeko asmoa du; horretarako, diruzko laguntzak proposatuko ditu, bai eta laguntza tekniko eta administratibozkoa ere.

**Besoin d'aide pour améliorer votre logement ?**  
Zure biziagun obrak ahaldu laguntza behar duzu ?

**Economie d'énergie**  
Energia aurrezkiak

**Travaux importants de réhabilitation**  
Zaharberritza obra handiak

**Maintien à domicile & Autonomie**  
Etxeko mantentze & Beragaitasuna

**Amélioration d'un logement à louer**  
Alokatutako biziagun baten hobetzeak

Le Communauté Pays Basque et ses partenaires proposent des aides financières et une assistance administrative et technique gratuite.  
Euskal Elkargoak eta bere partaideaiek dirulaguntzak eta dohoretako laguntza administratibo eta teknikoak proposatzen dituzte.

Info [www.communauté-paysbasque.fr](http://www.communauté-paysbasque.fr) / 05 59 46 31 50

**DES ACTIONS POUR PRENDRE SOIN DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS FAMILLES**

*Ahalmen urriko jendeetaz eta beren familietaz arduratzeko ekintzak*

**Les aidants aidés...**

*Laguntzaileak lagunduak...*

Aider son conjoint, son parent, son enfant atteint de maladie, de handicap ou de perte d'autonomie, quoi de plus naturel ? Mais cela ne va pas sans difficulté au quotidien, et parfois découragement des familles concernées.

C'est pour parler de tout cela sans tabou que le CCAS a invité des professionnels du CLIC de Bayonne. L'objectif de cette réunion était de sensibiliser les aidants à se reconnaître en tant qu'aidant naturel et à prendre conscience de l'importance de cet engagement et des risques d'épuisement potentiels... La psychologue et l'assistante sociale ont notamment insisté sur les spécificités de l'accompagnement auprès d'un proche atteint d'une maladie neuro-dégénérative. Elles ont aussi présenté les acteurs de terrains à même de pouvoir informer et orienter, les aides possibles pour améliorer le quotidien, les disposi-

tifs de répit aux aidants et les prises en charge financières existantes. Une vingtaine de personnes étaient pré-

sentes à cette réunion d'information et de réflexion. Cet atelier itinérant s'est terminé par de nombreux échanges.



**DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

*Bizilekuaren hobetzeko laguntza batzu*

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La Communauté d'Agglomération Pays Basque lance un programme d'amélioration de l'habitat ancien. Ce programme d'une durée de 3 ans a pour objectif d'accompagner les propriétaires de logements privés qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement en proposant des aides financières mais aussi un soutien technique et administratif.

**1 / Vous désirez engager des travaux dans votre domicile ?** Vous pouvez bénéficier d'une aide financière, sous certaines conditions (ressources des personnes qui occupent le logement, types de travaux).

**2 / Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez remettre sur le marché locatif (logement vacant) ?** Vous pouvez également solliciter des aides financières.

Pour tout renseignement, pour des conseils gratuits et sans engagement, contactez SOLIHA Pays Basque. Plus de 1000 propriétaires seront accompagnés dans leur projet. Alors pourquoi pas vous ?

Par ailleurs, les demandeurs qui ne pourraient pas bénéficier des aides financières au titre de ce programme peuvent toutefois prétendre à un accompagnement personnalisé dans le cadre

de travaux de rénovation énergétique. Pour cela la Communauté d'Agglomération a mis en place un partenariat avec la Société ARTEE qui apporte conseils et autres solutions financières aux propriétaires.

Pour toutes les questions relatives à ces aides :  
**CONTACTEZ le 05 59 46 31 50 (appel gratuit)**  
OU

**VENEZ au CCAS le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h pour y rencontrer les conseillers**  
Prendre rendez-vous au :  
**05 59 44 03 53**

**LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE :**

*Ezgonkortasun energetikoaren kontra aritzeko borroka*  
**GRDF, FACE, collectivités locales et bailleurs sociaux se mobilisent pour une nouvelle édition de l'opération CIVIGAZ**

Ce programme, destiné aux usagers du gaz naturel pour prévenir les risques et lutter contre la précarité énergétique, vise trois objectifs : informer sur les aides possibles pour renforcer la sécurité des installations, donner les moyens d'avoir une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et contrôler les installations existantes.

Au niveau national, la première édition a sensibilisé 50 000 habitants, orienté plus de 4000 ménages vers des acteurs de la rénovation et acteurs sociaux du territoire, avec 72 % de suites positives pour les volontaires.

Concrètement, 6 jeunes en service civique, reconnaissables par leur tee-shirt bleu et leur carte professionnelle, se présenteront au domicile des locataires de l'Office 64 de l'Habitat (Atea, Candelé, Erreka Ondo, Goxa Leku, Hiriberri, Kuruxteta et Urkia) entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 juillet 2019.

L'intervention durera 15 minutes par logement, elle est gratuite, sans obligation et n'a aucune incidence sur les loyers, comme le précise l'Office 64 de l'Habitat.



**Familles en harmonie**

*Familiak harmonian*

*L'association Unis-Cité se mobilise pour soutenir les familles et les personnes en situation de handicap (de 5 à 55 ans) qui vivent à domicile.*

Que propose t'elle concrètement ? Deux jeunes volontaires effectuant un service civique viennent au domicile une fois par semaine pour proposer au membre de la famille en situation de handicap, un temps de loisirs, de balades, de sorties culturelles, de jeux... en fonction de ses envies. Cela procure un moment agréable pour la personne accompagnée et donne au reste de la famille un peu de temps libre. Belle expérience pour les jeunes volontaires et moment apprécié pour les familles : à Saint-Pierre d'Irube, 3 familles bénéficient déjà de cette action.



**Si vous êtes intéressés ou concernés, renseignez-vous auprès du CCAS au 05 59 44 03 53 ou auprès d'Unis-Cité Pays Basque au 06 27 56 49 52**





La mutuelle EOVIMCD oeuvre également en faveur d'une prévention active de la santé de ses adhérents et a pu ainsi proposer le 19 novembre dernier des ateliers "gestes et postures" permettant de s'approprier des mouvements destinés à soulager les articulations et le dos. Outre les adhérents de la mutuelle, le CCAS avait invité les aides à domicile de la commune qui, de par leur travail, sont souvent confrontées à ces problématiques.

La formation était prodiguée en deux parties par Julie Auge, enseignante en activité physique adaptée de l'association FORM'AP, d'abord sous la forme théorique, puis par des ateliers d'exercices et de mises en situation.

Tous les participants ont estimé avoir acquis de nouvelles connaissances sur le thème abordé. Il ont apprécié de pouvoir échanger avec une professionnelle sur leurs activités. Forts de cette expérience positive, un autre rendez-vous est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

**Si vous souhaitez adhérer à la mutuelle de groupe EOVIMCD, ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 59 44 03 53.**



Depuis plusieurs années, les habitants de la commune ont la possibilité d'adhérer à une mutuelle de complémentaire santé de groupe mise en place par le CCAS. Ce système permet de bénéficier de tarifs préférentiels avec une prise en charge intéressante.

*Badu zonbait urte, herritarrek LSHZak antolatu taldeko osasun asurantzak gehigarri baten hartzeko ahala badaukatela. Sistema horri esker, prezio hobeak eskura daitezke, asegurantzarenganiko gain-hartze interesgarri batekin.*

**LES TARIFS 2019 DE LA MUTUELLE DE GROUPE EOVIMCD**

	CELIBATAIRE	FAMILLES
MOINS DE 30 ANS	40,68 €	117,93 €
DE 31 A 60 ANS	78,96 €	144,26 €
PLUS DE 60 ANS	105,05 €	178,22 €

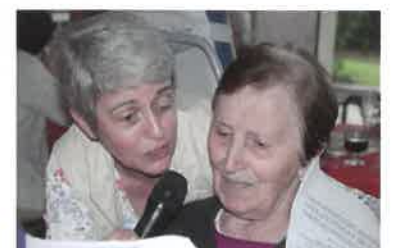
## REPAS DES AÎNÉS

### ADINDUNEN APAIRUA

Reçus et servis par la municipalité et le CCAS, pas moins de 231 convives se sont rassemblés à la salle la Perle pour une belle journée de partage.



A la maison de retraite Harriola, le traditionnel repas de fin d'année réunissant les résidents et leurs familles a aussi remporté un franc succès





# URBANISME

## L'évolution de deux associations sportives nécessite l'extension des équipements

**Bi kirol elkarteen eboluzioak, ekipamenduen hedatzea manatzen du**

Compte tenu des résultats sportifs des associations du foot et du tennis et de la progression du nombre d'adhérents, le site du parc des sports d'Etcherouty va faire l'objet de travaux importants.

Au cours de l'année 2018, des comités de pilotage réunissant élus, responsables associatifs et techniciens fédéraux ont travaillé pour définir le montage de ces opérations.

### Hiriburuko Ainhara Foot : une nouvelle aire de jeu homologuée

**Hiriburuko Ainhara Foot: jokogune bat ofizialki onartua izan da**

L'aire de jeu du terrain en gazon naturel dit n°2 sera adaptée à la réglementation édictée en matière d'équipements afin d'être homologuée par la Fédération Française de Football.

Pour cela, ce terrain doit respecter les normes (règles sportives et de sécurité) liées aux différentes compétitions (enjeu, affluence du public...) du niveau de classement du club en 4ème catégorie : dimension, équipements, éclairage.

De plus, la construction d'un bloc de vestiaires est indispensable. La surface de jeu sera en gazon synthétique pour assurer une pratique intensive (matches et entraînements) par les licenciés et les scolaires.

L'opération se déroulera durant l'été, l'équipement devant être achevé pour permettre une reprise de la saison sportive en août 2019.



### Tennis-Club : une mise en conformité réglementaire et normative

**Tenis elkartea: arauen arabera ematea**

Elle se traduira par la construction d'un troisième court de tennis couvert aggloméré aux deux existants. Ses dimensions devront répondre aux exigences des compétitions régionales et nationales et l'éclairage adéquat. La surface

de jeux de deux courts extérieurs sera rénovée et les locaux existants mis en accessibilité. L'ensemble des aménagements sera réalisé dans le respect des règlements édictés par la Fédération Française de Tennis.



## TRAVAUX EN COURS ET À VENIR EGITEN ARI ETA EGITEKOAK DIREN OBRAK

### Ecole OUROUSPOURE : les travaux se poursuivent

**Urruzpuru eskola : obrak aitzina doaz**

La première phase d'aménagement de l'école primaire d'Ourouspoure s'achève avec l'agrandissement du préau, la réhabilitation des sanitaires et la création de locaux de stockage pour le personnel d'entretien et l'association des parents d'élèves.

La deuxième phase concernant la création d'une salle pour le périscolaire, d'une salle pour les enseignants et du bureau du directeur est en cours.

La troisième phase consistera à agrandir la salle informatique.



### VOIRIES

**BIDEAK**

**Rue de Baratahegi :** construction d'un trottoir dans la continuité de l'existant et réfection du revêtement de chaussée jusqu'au giratoire.



**Chemin de Kurutz -  
Rue de Mendixka :**  
Réfection des trottoirs et de la chaussée.



## Pour répondre à vos questions

**Zuen galderei ihardesteko**



Depuis le début de l'année, Béatrice Buis occupe le poste Urbanisme et Réseaux libéré en fin d'année.

Titulaire d'une qualification d'ingénieur en Environnement et Urbanisme, elle est en charge du service, notamment de l'instruction des autorisations ainsi que du suivi des travaux sur les voiries et les réseaux.

**Les permanences :**

- **Lundi et Vendredi de 8h30 à 12h30 AVEC RDV**

- **Mercredi de 13h30 à 17h00 SANS RDV.**



## Le SCoT : un outil de planification et d'urbanisme

**LA Ea : plangintzako eta hiringintzako tresna bat**

*Un Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire et pour le long terme.*

### Un cadre stratégique partagé

**Koadro estrategiko partekatatu bat**

Il expose les grandes orientations d'aménagement nécessaires pour concilier les besoins des habitants, d'aujourd'hui et de demain, sans compromettre le capital territorial. Il permet d'harmoniser et de coordonner les politiques que mène chaque commune.

Trois grands objectifs :

- Développer et mieux répartir l'habitat, le développement économique, le commerce.
- Préserver l'agriculture, le paysage, la biodiversité.
- Organiser les déplacements.

### La prescription du SCoT du Pays Basque et du Seignanx est lancée

**Eukal herriko eta Seignantzeko  
LAEaren preskripzioa**

Le schéma arrêté en 2014 nécessite une révision compte tenu de la modification du territoire et la nécessité d'intégrer le déploiement des politiques en lien avec les compétences exercées par les intercommunalités membres.

Depuis mars 2017, le Syndicat fédère les 158 communes du Pays Basque et les 8 communes du Seignanx, bassin de vie comptant 330 000 habitants.

Dans le cadre réglementaire de la loi Notre, il est nécessaire d'intégrer dans ce document de planification les différents outils dont se sont dotées les intercommunalités : Plans Locaux de l'Habitat (PLH), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Plan Déplacement Urbain (PDU) et autres.

Les élus sont responsables de l'élaboration du document, l'approuvent par délibération, en assurent le suivi et décident de sa mise en révision ; le syndicat pilote les études, gère les procédures en associant et mobilisant les acteurs du projet ; il garantit la concertation avec le public.

Pour Nive-Adour, Pierre Guillemotonia (Lahonce), Roland Hirigoyen (Mouguerre), Barthélémy Bidegaray (Urcuit), Marc Saint-Estève (Villefranque), Marie-José Etchartaberry (St-Pierre d'Irube) siègent au syndicat.

## Oyharzabalenia

**Oyharzabalenia**

A l'entrée de la rue Penttoka, au quartier Ourouspoure, la résidence Bizi Lekua a été inaugurée : 114 logements en accession privée réalisés par la SAGEC.



## Une offre complémentaire dans le domaine de la santé

**Eskaintza gehigarri bat osasunaren arlorrean**

Sur la base de l'offre de services déjà présente sur le site et en corollaire de la clinique voisine, trois initiateurs privés se sont engagés pour développer, sur les terrains contigus au centre commercial à l'entrée de la commune, des bâtiments dédiés à des professions de santé, à un laboratoire ANAPATH, à des médecins spécialistes et des services.

Cette opération s'inscrit dans les orientations urbanistiques du PLU et contribue à apporter des services complémentaires sur la commune. Les travaux doivent débuter dès le 2ème trimestre.





# DÉVELOPPEMENT DURABLE GARAPEN IRAUNKORRA

Soucieuse de s'inscrire dans des actions en faveur du développement durable, la commune a rénové son éclairage public et s'est dotée d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

*Garapen iraunkorraren aldeko ekintzetan sartu nahian, herriko etxeak herriko argiak berritu ditu eta ibilgailu elektrikoaren kargatzeko leku bat antolatu du.*

## Eclairage Public : 360 points lumineux dans 8 quartiers

*Herriko argiak: 360 argi berrituak izan dira 8 kartierretan*

Dans le cadre de ses compétences et à la demande des communes, le Syndicat Départemental d'Électrification des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) lance régulièrement de nombreux chantiers d'amélioration des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public : la commune s'est inscrite dans ce schéma et a bénéficié de ses interventions.

Trois cent soixante points lumineux situés dans 8 quartiers de la commune ont été rénovés avec la mise en place de lanternes à LED : l'éclairage est beaucoup plus performant

et préserve la biodiversité ainsi que le ciel nocturne, en concentrant le flux lumineux vers le sol. De plus, les consommations en découlant ont réduit le coût des factures : cette démarche de transition énergétique s'inscrit par ailleurs dans une logique de baisse des charges de fonctionnement de la commune.

Par ailleurs, l'amélioration des lignes électriques qui desservent les usagers est également au cœur des préoccupations des communes et du SDEPA.



## Une borne de recharge pour véhicules électriques installée dans la commune

*Ibilgailu elektrikoaren kargatzeko kargagune bat ezarria izan da herrian*

Dans le cadre du développement du programme MOBiVE 64 par le SDEPA qui organise un déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, la commune a fait installer une borne à l'entrée, sur le parking adjacent à la Poste.

Occasionnel ou abonné, le propriétaire d'un véhicule électrique peut bénéficier de ce service.

Tout renseignement complémentaire et tarification sur [www.MOBiVE.fr](http://www.MOBiVE.fr)



Informations & inscriptions sur :

[www.MOBiVE.fr](http://www.MOBiVE.fr)

ou sur  
smartphone  
et apple store

## « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète »

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé interdit l'achat, l'usage et de la détention de tous produits phytosanitaires de synthèse ou pesticides chimiques pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur par les particuliers et jardiniers amateurs.

### Protégez et préservez l'environnement

*Ingurumena zain eta begira ezazu*

Cette campagne qui s'adresse à chacun d'entre nous présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides et valoriser les solutions alternatives.

Pour rappel, cette réglementation s'applique à la commune depuis 2017.

**Rapportez vite vos produits en déchetterie**  
*Zuen produktuak laster eramán itzazue hondakindegira*

si possible dans leur emballage d'origine : elle se chargera de leur destruction. Il ne faut

en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

**Adoptez des solutions alternatives aux pesticides chimiques (fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...)**

*Beste aterabide batzu erabil itzazu pestizida kimikoen orde*

Des solutions alternatives existent : bien choisir l'essence des plantes, privilégier des méthodes de prévention et d'entretien.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides est disponible sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



# URBANISME

# GUIDE DE L'URBANISME HIRIGINTZAKO GIDA LIBURUA



### Permanences du Service Urbanisme en mairie :

- Lundi et vendredi : 8h30-12h30 sur RDV
- Mercredi : 13h30-17h00 sans RDV

### Hirigintza zerbitzuko permanentziak :

- Astelehenetan eta ortziraletan : 08:30 - 12:30 hitzordua hartuz
- Asteazkenetan : 13:30 - 17:00 hitzordurik gabe

## VENDRE ACHETER SALDU OSI

### Principe

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables sur la commune pour un terrain/un bien donné.

**Le demander n'est pas obligatoire, mais il est toujours recommandé avant tout achat d'un bien immobilier.**

## Deux catégories de certificat d'urbanisme



### Le certificat d'urbanisme d'information (dit CU a)

Il renseigne sur :

- le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- les taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

Il est en général demandé par tout Notaire lors de la vente de biens, de successions ...

### Le certificat d'urbanisme opérationnel (dit CU b)

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction ou d'aménagement et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

Il est demandé en général avant de déposer un permis de construire sur un terrain.

## Constitution du dossier

La demande de certificat d'urbanisme doit être déposée à la mairie de la commune où est situé le projet, au moyen d'un imprimé type appelé cerfa n°13410\*02.



A noter : si vous êtes propriétaire d'un terrain à diviser, il faudra déposer une déclaration préalable formalisant la division du terrain via le formulaire type cerfa n°13702\*02.

## Dépôt du dossier en mairie et instruction

Le formulaire et le dossier qui l'accompagnent doivent être déposés à la mairie en 2 exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information et en 4 exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Lors du dépôt, la mairie enregistre le certificat d'urbanisme. Le délai d'instruction est de 1 mois pour le certificat d'urbanisme d'information et de 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel.

*Les certificats d'Urbanisme sont ensuite adressés à la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) pour étude du dossier et instruction.*

La décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal. Cette décision est adressée au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique, ainsi qu'au propriétaire du terrain s'il n'est pas le demandeur.



## Durée de validité

Un certificat d'urbanisme est valable pendant 18 mois à compter de sa date de délivrance.

Il peut être prolongé pour un an si les règles d'urbanisme, les servitudes et les taxes d'urbanisme n'ont pas évoluées. La demande de prolongation s'effectue par lettre sur papier libre, accompagnée du certificat d'urbanisme à prolonger.

Elle doit être adressée à la mairie de la commune où se situe le terrain en recommandé avec accusé de réception, au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité de 18 mois.



## GUIDE DE L'URBANISME HIRIGINTZAKO GIDA LIBURUA



### AMÉNAGER ANTOLATU

#### Principe

La **Déclaration Préalable (D.P)** est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet d'aménagement d'une construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune.

#### Travaux concernés

Une déclaration préalable doit être déposée pour l'aménagement d'une construction dès lors que la surface de plancher ou de l'une emprise au sol est inférieure ou égale à 40 m<sup>2</sup>.



A noter : Si l'aménagement d'une habitation suppose la création d'une surface de plancher inférieure à 40 m<sup>2</sup>, mais que la somme de cette surface à celle de l'habitation existante dépasse 150 m<sup>2</sup>, il faudra déposer une demande de permis de construire.

Entre 20 et 40 m<sup>2</sup>, un permis de construire est obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m<sup>2</sup> une fois les travaux achevés (ce qui implique alors le recours à un architecte).

Une déclaration préalable doit être également déposée pour :

- La construction d'une piscine,
- La création ou la modification d'une clôture,
- La modification de l'aspect extérieur du bâtiment (création d'ouverture ou ravalement de façade),
- Les changements de destination de locaux même sans travaux, (cerfa n°13404\*06)
- La création d'un lotissement,
- Les terrassements d'une hauteur supérieure à 2 m et d'une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>.

#### Constitution du dossier

La demande de déclaration préalable doit être déposée à la mairie de la commune où est situé le projet, au moyen d'un imprimé type appelé cerfa n°13703\*06. Le formulaire doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée sur la notice de demande de la déclaration préalable (plan de situation, plan de masse, plan en coupe du projet, cotés à l'échelle, photos, intégration du projet dans son environnement, notice explicative ...).

### Dépôt du dossier en mairie et instruction

Le formulaire et le dossier qui l'accompagnent doivent être déposés à la mairie en 3 exemplaires. Des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si les travaux ou aménagements sont situés dans les secteurs protégés de la commune : rayon de 500 m de la benoïterie et du cimetière ou site inscrit de la route des Cimes.

Lors du dépôt en mairie, l'agent d'accueil enregistre la déclaration préalable et délivre un récépissé qui mentionne le point de départ du délai d'instruction. Ce délai d'instruction est de 1 mois, il peut être majoré d'1 mois s'il est situé dans un des secteurs protégés précités. Dans le premier mois, la mairie peut demander de compléter le dossier s'il s'avère que des pièces sont manquantes ou incomplètes.

Les **Déclarations Préalable** sont ensuite adressées à la **Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB)** pour étude du dossier et instruction.

#### Décision et affichage

L'avis de dépôt de la déclaration préalable fait l'objet d'un affichage en mairie durant tout le temps de l'instruction du dossier.

La **décision de la mairie**, qui est adressée au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par courrier électronique, peut prendre la forme :

- **d'un arrêté municipal** pris dans le temps du délai d'instruction,
- **d'un certificat de non opposition** délivré une fois le délai d'instruction écoulé. Il indique que la commune ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la demande de déclaration préalable.

La décision accordée **doit être affichée** :

- **en mairie**, pendant 2 mois,
- **par le demandeur**, sur la propriété objet des travaux, durant toute la durée du chantier, à l'aide d'un panneau réglementaire (souvent donné par les artisans, géomètres, négoce de matériels ...).... Dans certains cas, un constat de l'affichage par Huissier peut s'avérer utile.

#### Durée de validité

La durée de validité de la décision accordant la Déclaration Préalable (ou la décision tacite) est de 3 ans.

Ce délai peut être prolongé de 2 fois 1 an si les règles d'urbanisme et les servitudes n'ont pas évolué.

Si les travaux n'ont pas commencé avant l'expiration de ce délai, alors la Déclaration Préalable n'est plus valable. Avant le début des travaux, le propriétaire devra déposer en mairie la Déclaration d'Ouverture du Chantier (D.O.C) ; il en sera de même, en fin de chantier, avec la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.).

## GUIDE DE L'URBANISME HIRIGINTZAKO GIDA LIBURUA



### CONSTRUIRE ERAIKI

#### Principe

Le **Permis de Construire (P.C)** est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune.

#### Travaux concernés

Un permis de construire doit être déposé pour toute nouvelle construction dès lors que la surface de plancher\* créée ou l'emprise au sol est supérieure à 40 m<sup>2</sup>.

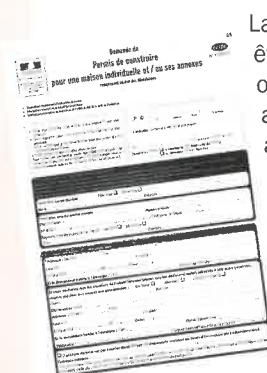
\*La surface de plancher s'entend comme la somme des surfaces de sol closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1 mètre 80, calculée à partir du nu intérieur des murs.

Il est également exigé pour l'aménagement d'une construction existante dès lors que les travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple transformation d'un garage en local d'habitation) et modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment.



A noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.

#### Constitution du dossier



La demande de permis de construire doit être déposée à la mairie de la commune où est situé le terrain ou l'habitation à aménager, au moyen d'un imprimé type appelé cerfa n°13406\*01 (pour une maison individuelle et/ou annexes avec ou non démolitions). Le formulaire doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée sur la notice de demande de permis de construire (plan de situation, plan de masse coté, plan en coupe du projet coté, photos, intégration du projet dans son environnement, notice explicative ...).

Si le projet de construction prévoit une surface thermique et une surface de plancher supérieures à 50 m<sup>2</sup>, joindre à la demande de Permis de Construire une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012.

### Dépôt du dossier en mairie et instruction

Le formulaire et le dossier qui l'accompagnent doivent être déposés à la mairie en 5 exemplaires. Des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si les travaux ou aménagements sont situés dans les secteurs protégés de la commune : rayon de 500 m de la benoïterie et du cimetière ou site inscrit de la route des Cimes.

Lors du dépôt en mairie, l'agent d'accueil enregistre le permis de construire et délivre un récépissé qui mentionne le point de départ du délai d'instruction. Ce délai d'instruction est de 2 mois, il peut être majoré d'1 mois s'il est situé dans un des secteurs protégés précités. Dans le premier mois, la mairie peut demander de compléter le dossier s'il s'avère que des pièces sont manquantes ou incomplètes.

Les **Permis de Construire** sont ensuite adressés à la **Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB)** pour étude du dossier et instruction.

#### Décision et affichage

L'avis de dépôt du permis de construire fait l'objet d'un affichage en mairie durant tout le temps de l'instruction du dossier.

La **décision de la mairie**, qui est adressée au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par courrier électronique, peut prendre la forme :

- **d'un arrêté municipal** pris dans le temps du délai d'instruction,
- **d'un certificat de permis de construire tacite** délivré une fois le délai d'instruction écoulé. Il indique que la commune ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la demande de permis de construire.

La décision accordée **doit être affichée** :

- **en mairie**, pendant 2 mois,
- **par le demandeur**, sur la propriété objet des travaux, durant toute la durée du chantier, à l'aide d'un panneau réglementaire (souvent donné par les artisans, géomètres, négoce de matériels ...). Dans certains cas un constat de l'affichage par un Huissier peut s'avérer utile.

#### Durée de validité

Le permis de construire est périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans un délai de 3 ans à compter de sa notification. Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à un an.

Enfin, il peut être prolongé pour 2 fois un an si les règles d'urbanisme et les servitudes n'ont pas évoluées.

Avant le début des travaux, le propriétaire devra déposer en mairie la Déclaration d'Ouverture du Chantier (DOC) ; il en sera de même, en fin de chantier, avec la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). Le service d'urbanisme de la commune passera vérifier que les travaux ont été réalisés conformément au permis de construire délivré et un document attestant la non contestation de la conformité sera envoyé.



# GUIDE DE L'URBANISME HIRIGINTZAKO GIDA LIBURUA

## VOISINAGE AUZOKOAK

### Le Bruit

Le bruit de voisinage est défini comme tout bruit portant atteinte, dans un lieu public ou privé, à la tranquillité du voisinage.

La loi distingue trois types de bruit de voisinage :

#### les bruits domestiques :

- provoqués par un individu qu'il soit locataire, occupant ou propriétaire de son logement (cris, bruits de plafonds, chants...),
- provoqués par l'intermédiaire d'un objet (outil de bricolage, instrument de musique, pompe à chaleur, éolienne...),
- provoqués par l'intermédiaire d'un animal dont on est responsable.

les bruits résultant d'une activité professionnelle, sportive, culturelle ou de loisir organisée de façon ponctuelle ou soumise à autorisation,

les bruits provenant de chantiers (marteaux-piqueurs et autres engins) et d'infrastructures de transport (autoroute, avion...).

L'infraction est constituée dès que le bruit cause un trouble anormal de voisinage, même si la tranquillité d'une seule personne est perturbée.

La notion de **trouble anormal du voisinage** a été créée par la jurisprudence. Elle repose sur le principe selon lequel toute personne doit nécessairement tolérer de la part de ceux qui l'entourent une certaine dose de désagrément inhérent au voisinage. Il y a cependant un seuil au-delà duquel ces désagréments ne sont plus supportables, c'est ce que les juges appellent "les limites des inconvénients normaux du voisinage". C'est le franchissement de cette limite qui amène les juges à accorder la réparation du trouble.



**A noter :** Le règlement sanitaire départemental fixe des heures durant lesquelles les travaux de bricolage ou d'entretien engendrant du bruit peuvent être réalisés : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Avant d'envisager une procédure judiciaire, la personne qui subit un trouble anormal de voisinage du fait d'un bruit doit d'abord rechercher une solution amiable pour régler le conflit.

Il est recommandé :

- de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour essayer de trouver un terrain d'entente, de confirmer cette entrevue par un courrier simple puis par recommandé si la gêne persiste,
- de consulter le règlement de copropriété (lorsque l'immeuble est en copropriété) pour vérifier s'il contient une clause spécifique qui restreint ou interdit telle ou telle activité. Dans ce cas, la victime doit s'adresser au syndicat de copropriété pour lui demander de faire cesser le trouble. Il peut également être utile de consulter le règlement sanitaire départemental,
- d'avoir éventuellement recours à un conciliateur de justice. Il suffit de s'adresser à sa mairie pour demander son intervention.

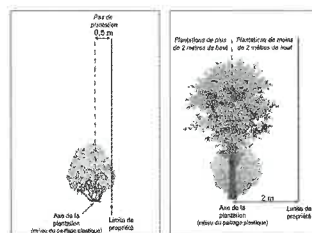
## Les Plantations

En cas de **haie non mitoyenne**, toute plantation doit être installée à 50 cm de la limite séparative du terrain voisin (cette distance est mesurée à partir de l'axe du tronc principal). Jusqu'à 2m de la limite séparative, la hauteur des plantations sera limitée à 2 m (cette hauteur est mesurée depuis le sol où l'arbre est planté jusqu'au point le plus élevé de l'arbre. Il est donc fait abstraction des éventuelles différences de niveau entre terrains voisins). Une haie mitoyenne sera limitée à 1,80 m de hauteur. Les frais d'entretien et de remplacement des plantations sont partagés entre les deux voisins.

Un propriétaire peut contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété ; il ne peut exécuter cette opération à la place du propriétaire de l'arbre.

En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui avancent sur sa propriété, il peut les couper lui-même. La taille doit se faire à la limite de la propriété.

Le droit accorde au propriétaire d'un mur ou d'une haie installée en mitoyenneté, une servitude dite de « tour d'échelle ». Cela consiste à pouvoir réaliser son entretien depuis la propriété voisine.



**A noter :** Il est interdit de brûler les déchets verts ; la déchetterie située sur la route de Villefranque les accepte pour les valoriser.



Le personnel du centre technique municipal n'est pas en reste dans l'entretien et la mise en valeur du patrimoine communal. Au-delà des espaces verts et de la maintenance, il excelle dans la réalisation de travaux de première urgence, en plomberie, maçonnerie, menuiserie, mais également pour des travaux de plus grande importance.



Une taille paysagère du rond-point d'Ourouspoure pour redécouvrir les dragons



En espaces verts, le désherbage manuel : depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation de pesticides est interdite



Elagage des platanes de Xaia



Dans le cadre de la tournée ville propre les services ramassent les déchets sauvages irrespectueusement déposés



Formation à l'utilisation de matériel de désherbage alternatif particulièrement pour les trottoirs



Plantation d'arbres sur le nouvel espace vert de l'école Ourouspoure



Travaux de menuiseries : aménagement de locaux (placards, paillasses..)





L'équipe des animateurs d'Ourouspoure  
(Yvan Castagné, à droite de la photo)

## Zoom sur le service périscolaire

Depuis 1996 la commune a mis en place un véritable service d'accueil périscolaire. Agréé « Centre de loisirs sans hébergement », ce service est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est donc soumis à une réglementation précise avec un projet éducatif, la présence d'une équipe d'animation qualifiée, un taux d'encadrement animateurs/enfants et un projet élaboré par l'équipe d'animateurs. Yvan Castagné, Directeur du service depuis 17 ans, nous invite à redécouvrir ce service.

### Begiz Begi : Pouvez-vous présenter l'organisation du service ?

Le service périscolaire est à ce jour composé d'un directeur, de deux directeurs adjoints et de 22 animateurs qui évoluent dans chacune des écoles publiques communales.

L'animateur(trice) périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école), aux espaces disponibles et au rythme des enfants. Il/elle travaille avec deux acteurs éducatifs privilégiés : les parents et les enseignants.

L'animateur a un rôle privilégié avec l'enfant confié sous sa responsabilité. Il va lui faire passer de bons moments et l'aider à s'épanouir. Il doit donc être à l'écoute, tolérant, enthousiaste, dynamique, organisé et créatif. Les animations doivent être de qualité, organisées, ludiques, intéressantes et variées. D'ailleurs pour diversifier les animations proposées, nous faisons également appel à des intervenants extérieurs.

### Begiz Begi : Quelles sont les principales évolutions que vous avez rencontrées ?

Tout d'abord une évolution notable des effectifs. Le nombre d'élèves que nous accueillons a plus que doublé, passant

d'environ 120 enfants entre les deux écoles, à plus de 300 aujourd'hui. Le nombre d'animateurs a bien évidemment suivi cette évolution.

Le métier aussi s'est professionnalisé. Le rôle des animateurs ne se limite pas à l'encadrement d'enfants, mais bien plus largement à la mise en place de programmes d'animations répondant à un projet pédagogique élaboré en début d'année, s'appuyant sur le PEDT de la commune.

### Begiz Begi : Pouvez-vous nous en dire plus sur ce PEDT ?

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune est fondé sur trois axes :

- Encourager l'expression écrite, orale, corporelle et artistique
  - Eduquer à la citoyenneté et au vivre ensemble
  - Favoriser l'ouverture sur le monde
- Nous établissons le programme des activités à partir de ces piliers. Par exemple, la création d'un « Journal du Périscolaire » s'insère dans la mise en place d'ateliers d'écriture qui encouragent l'expression écrite. Nous avons également fait tout un travail autour du harcèlement scolaire. Cette thématique s'inscrit dans le vivre-ensemble et évidemment dans l'éducation à la citoyenneté. Notre travail se fait en lien et en



L'équipe des animateurs de Basté Quiéta

concertation avec les directeurs d'école. Il est important que nous parlions le même langage mais aussi que les activités proposées ne fassent pas doublons avec celles du temps scolaire.

### Begiz Begi : Dites-nous en plus sur les activités ?

Depuis de nombreuses années, les associations communales accompagnent ponctuellement l'animation comme la « chistera » et le « football » par exemple.

Depuis l'an dernier, nous invitons des intervenants extérieurs qui viennent compléter l'offre d'animations et élargir le champ d'actions.

Ainsi, nous avons mis en place des ateliers boxe ou yoga ; nous avons fait découvrir le handisport. Plusieurs personnes extérieures sont également venues présenter leur métier : un pompier professionnel, un écarteur landais, des joueurs de rugby professionnels, une couturière, une conteuse.... Ces rencontres, très enrichissantes permettent aussi une ouverture sur le monde.

L'équipe d'animation que nous formons est force de propositions pour organiser de telles activités.

### Begiz Begi : Et votre rôle Yvan ?

J'ai un rôle pédagogique. Je dois être moteur de l'équipe et ai un rôle de conseil. Je dirige les animateurs, les forme et évalue régulièrement mon équipe. Je veille aux règles de sécu-

rité et assure également le lien avec les familles avec qui j'échange chaque jour.

J'ai également un rôle administratif. Je propose et veille au respect du budget, je suis garant du matériel pédagogique. Gérer les absences des animateurs, proposer le recrutement de l'équipe d'animation, ou assurer le contact avec les partenaires institutionnels (CAF, DDCS...) font également parti de mes missions.

Mon travail m'offre une grande liberté qui me tient à cœur.

Et puis voir un enfant que l'on connaît depuis son entrée en maternelle grandir et s'épanouir... on ne s'en lasse pas !







## On se régale à la cantine ! Gure jantegia hautuzkoa da !

Soucieuse de proposer aux enfants une alimentation de qualité et de contribuer à la promotion de l'agriculture paysanne, la municipalité a retenu la candidature de la société Bertakoa.

Cette entreprise de restauration privilégie les produits labellisés de qualité et les circuits courts de production : la longue liste de producteurs locaux associés en témoigne de même que la présence comme partenaire de l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG).



### Un menu de chef à la cantine Sukaldeburu baten menua jantegian

Chaque année, Bertakoa invite un chef à proposer et préparer un menu. Cédric Béchade (chef étoilé de l'Auberge basque), Fabrice Idiart (nouveau chef du Moulin d'Alotz) ou encore Lionel Elissalde (restaurant "Chez Martin" à

Bayonne) se sont succédés aux fourneaux pour composer un menu servi à plus de 3500 enfants du Pays Basque. Mardi 29 janvier, c'est Henri Amestoy, chef du restaurant Art'zain à Irissary récemment titré d'un Bib Gourmand Michelin, qui a concocté le repas.

Composé d'un velouté à base de blettes, pommes de terre et légumes de saisons, petit blanc d'œuf sucré en neige et copeaux de chorizo suivi d'un petit salé confit aux lentilles et piquillos confits à l'ail, le menu s'est achevé par un roulé moelleux à la mousse au chocolat servi avec une chantilly caramel. La surprise du jour a été la visite en personne du chef à la cantine de Basté-Quiéta. Au cours des échanges sur les

goûts et les saveurs, les enfants se sont prêtés à un jeu sous forme de questions/réponses pour trouver les ingrédients des plats : exercice pas toujours évident... mais qui a amusé le chef au vu des propositions parfois surprenantes... "Délicieux !" pouvait-on entendre de table en table...

Le jeudi 7 février, pour marquer le chanteur, Bertakoa s'est attelé à la préparation de crêpes que les enfants ont dégustées avec gourmandise.



## La commission communale s'est invitée à la cantine

### Herriko batzordea jantegira gomitatatu da

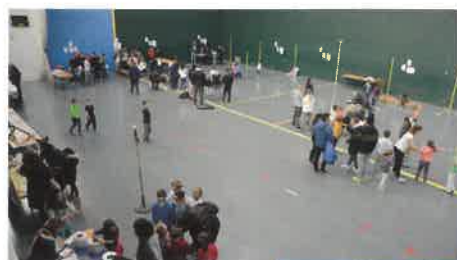


A la veille des vacances d'hiver, la commission "Restauration scolaire" a partagé et apprécié la qualité du repas du jour proposé aux enfants.

Cette commission composée de l'adjoint au maire à l'Éducation Mathieu Elgoyen, des directeurs d'écoles, des représentants des parents d'élèves, des élus et du personnel de cantine, se réunit chaque trimestre : c'est un moment d'échanges privilégié entre les différents acteurs et le prestataire de repas dans le but de toujours améliorer ce service.

## Les OLYMPIADES D'IDEKI

L'association Ideki, qui regroupe les parents d'élèves de l'école Ourouspoure, a organisé une nouvelle édition de ses fameuses Olympiades, toujours avec le même plaisir : rassembler les familles autour de défis ludiques.



## RENTREÉE 2018/2019 INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES INSCRIPTIONS AUX SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES S'en préoccuper avant le mois de juin

2018-2019ko ESKOLA SARTZEA  
Izen emateak eskoletan  
Izen emateak eskolako eta eskolaz  
kanpoko zerbitzuetan  
Ekaina aitzin egitekoa da

- L'inscription dans les écoles communales se fait en mairie selon la carte scolaire établie. Une demande d'inscription à retirer en mairie doit être complétée et ramenée à l'appui d'un justificatif de domicile et du livret de famille.
- L'inscription aux services périscolaires, à la cantine, au transport scolaire. Un formulaire à retirer en mairie doit être complété et ramené à l'appui de la fiche sanitaire jointe et du numéro d'allocataire CAF.

## Marathon photo Hiriburuko Ainhara

Argaski maratoia



L'initiative du club photo Hiriburuko Ainhara, le Marathon propose un défi photo à réaliser en 4 heures faisant appel à l'imagination et à la créativité de chacun à partir de 4 thèmes surprises. Le jury composé de professionnels de l'image a proposé les thèmes et a eu la lourde tâche de faire un classement des nombreux clichés.

Après une exposition éphémère de toutes les photos recueillies, les prix ont été remis en présence de la municipalité.



C'est trop



Ça ne tient pas debout



Garder la ligne



Sans foi ni loi



La jeune garde récompensée

## « Si on peignait » Journées de l'Art

« Margotzen bagenu » : Art Egunak

L'association « Si on peignait » animée par Marie Bonnet a organisé une exposition permettant à 25 artistes amateurs et professionnels de rencontrer un public. Cette manifestation a rassemblé peintres, dessinateurs, sculpteurs, graveurs, des artistes de tous horizons à La Perle.

Au cours de ces 2 journées, les enfants ont découvert des ateliers animés par des artistes. En juin, pour les fêtes communales, l'association présentera les travaux réalisés par les enfants, ados et adultes qui suivent les cours proposés pour apprendre à peindre, dessiner et modeler.



Exposition  
du 27 juin  
au 4 juillet  
à la Benoitierie



## ne lâche pas prise

UCASPlak ez du amore ematen

L'Union commerciale et artisanale de Saint-Pierre d'Irube fédère les commerçants et artisans de la commune. Elle propose des actions en direction de ses adhérents et de leurs clients.

Si la semaine commerciale prévue à l'automne n'a pu être mise en place, l'association a, dès ce début d'année, prouvé sa vitalité en distribuant 9500 agendas sur St-Pierre d'Irube et les communes limitrophes. Vitrine publicitaire pour ses adhérents il est pratique, à garder sous la main pour y trouver un pro aussi bien dans l'alimentaire, l'esthétique, la beauté, les fleurs, la déco, que dans les métiers du bâtiment et autres.

Les adhérents venus en nombre ont découvert le livret au cours d'une soirée crêpes et talo mais également le nouveau logo de l'association. Le bureau l'a modelé en s'inspirant du dessin de Martin Mioque, 10 ans, primé au concours de dessin à Pâques : le dragon et le blason d'Hiriburu y ont trouvé place.



Le bureau présidé par Anne Duralde accueille les invités à la soirée crêpes-talo





## HIRIBURUKO AINHARA OMNISPORTS : l'association a pris ses marques à Xaia

**AINHARA HIRIBURUKO KIROL OROTARAKO elkarteak bere plegu berriak hartu ditu Xaian**

*Le président Robert Escaich a évoqué le dynamisme de l'ensemble des sections dont les effectifs sont en nette progression (860 adhérents) et la bonne gestion financière de l'association.*

**A**u cours de l'année, l'omnisport a organisé le traditionnel méchoui dansant, le grand rendez-vous de la Course du Muguet, la tenue d'un stand au Tapas Gaua des fêtes et pour la première fois un concert avec le groupe Ezpela Gizon Korua. L'automne de l'association a été marqué par son installation dans les nouveaux locaux de Xaia.

A l'issue de la présentation des différents rapports et du compte-rendu d'activité de chaque section par les présidents présents, le bureau a été reconduit.

Dans les nouveautés de l'exercice, la création ou le retour de sections : La Pétanque : les boulistes se retrouvent le vendredi après-midi à 15 h au terrain

de pratique du lotissement Harria. La section souhaite initier les jeunes, notamment à travers les écoles. La secrétaire Kati Lamour, le trésorier Philippe Coubard accompagnent le président Philippe Serres. La section Tricot, Crochet, puis Couture animée par Danielle Mabon, renaît à la maison Xaia le samedi de 16 à 18 h.

Pour 2019, le bureau a précisé vouloir « relooker » la course du Muguet en gardant le suspense et a rappelé les prochains rendez-vous :

- le 13 avril : méchoui dansant
- le 1er mai : course du Muguet
- le 28 juin : Tapas Gaua des fêtes.



## PELOTE : 2018, l'année de la récompense

**PILOTA : 2018, sarien urtea**

**« Le travail paie, c'est une réalité »**

Trois titres de champions de France : joko garbi poussin, joko garbi cadet, rebot cadet.

Deux titres de champions du Pays basque : joko cadet, rebot cadet.

Trois titres de vice-champion du Pays basque : seniors joko, rebot et poussins. Pasaka : Les joueurs ont côtoyé l'élite et sont allés jusqu'en phase finale.

Ces résultats témoignent de l'important travail fourni par les joueurs, les éducateurs, le bureau de l'association et toute la famille d'Hiriburuko Ainhara pelote.

L'arrivée de jeunes pousses à l'école de pelote consolide les effectifs : ce succès vient de la qualité reconnue du club, de sa renommée et de l'implication du club dans les activités périscolaires communales. Les finances demeurent saines, plusieurs

partenaires soutenant financièrement le club ainsi que la commune par le biais du versement de la subvention. Des travaux d'entretien et d'amélioration des équipements sportifs mis à la disposition du club à savoir les locaux à la maison Xaia, le Mur à Gauche et le Fronton de rebot seront réalisés par la commune.

Le club s'est vu confié par la Fédération Française de Pelote Basque l'organisation des finales de championnat de France de joko garbi : le public était au rendez-vous. Le traditionnel tournoi interne du club remporte un franc succès permettant à tous les adhérents du club de partager un moment intense. Il se déroule durant les mois de février et mars en transition des compétitions d'hiver et d'été.

Le bureau a été réélu avec la co-présidence de Christian Galharague et de Christophe Darmendrail.



**Samedi 23 mars  
au mur à gauche  
FINALES  
DU TOURNOI INTERNE**



## Le CYCLO roule Ziklo erroiluak

**F**orte de 97 adhérents, l'association organise les sorties traditionnelles cyclo du dimanche matin et propose également des circuits en semaine au départ de la maison Xaia.

En 2018, le club Cyclo a organisé l'étape Saint-Pierre d'Irube/Hiribururu de la randonnée Aliénor d'Aquitaine, périple de 1 200 km qui traverse chaque département de la région Nouvelle-Aquitaine et réunit environ 400 participants venus de toute l'Europe. Le traditionnel séjour d'une semaine en juin sur la côte languedocienne a satisfait les nombreux participants. Comme chaque année, la section s'est investie activement dans l'organisation et le déroulement de la course pédestre du Muguet d'Hiriburuko Ainhara.

Les finances sont toujours saines. L'association propose une tenue réglementaire aux couleurs de la commune et participe financièrement à l'acquisition par ses adhérents. Les règles de sécurité ont été rappelées au travers de la charte

de pratiquant : pour cette année, le club n'a enregistré qu'un seul accident sans gravité.

Le président Daniel Pétrissans s'est attaché à rappeler les fonctions de bénévoles au sein du bureau.

Le bureau qui se présentait pour la dernière année après 7 ans d'engagement bénévole a été réélu : un appel à candidatures a déjà été lancé pour l'assemblée générale 2019.

Comme de coutume, la section cyclo a attribué son prix Orange à Christian Cleomene pour son action et son dévouement au sein du club ; le diplôme du Mérite du cyclotourisme décerné par la Fédération française a été remis à Gérard Lafitte.

### Les rendez-vous 2019

**1er mai : Course du Muguet**

**5 mai : La randonnée Sagaspe**

**Du 18 au 25 mai, la semaine cyclo se déroulera à Cambrils en Espagne.**



## HIRIBURUKO FOOT poursuit ses efforts pour le maintien

**HIRIBURUKO FOOT elkartea egin ahal da ber mailean egoteko**

**A**vec la montée de division pour les trois équipes seniors, niveau le plus haut atteint depuis sa création il y a 35 ans, la saison a une nouvelle saveur. L'objectif affiché de la saison 2018/2019 est le maintien, et pour l'heure les équipes ne démeritent pas : nous leur adressons tous nos encouragements.

Pour la Journée des sponsors, le président Eric Dheilly a remercié les entreprises qui accompagnent et soutiennent la section ainsi que la commune pour son accompagnement technique. A cette occasion, la plaquette est présentée et distribuée à tous les licenciés.

Dimanche 17 Février, l'équipe 3 d'Hiriburuko Ainhara en lien avec l'association Diakité a organisé un match contre une équipe de migrants hébergés à Bayonne. L'objectif était de faire sortir ces jeunes de leur quotidien.



TOURNOI PAUL LARRALDE 2019

**Dimanche 2 juin :  
U6/U7 et U8/U9  
Samedi 8 juin :  
U13  
Dimanche 9 juin :  
U11**

Pour la fin de saison, le traditionnel tournoi Paul Larralde se déroulera sur deux week-end, et la famille du foot se retrouvera pour la fête du club le 15 juin après son assemblée générale.





## LEINUA

### Favoriser le rayonnement de la danse et de la musique basques

**LEINUA : euskal dantzaren eta musikaren ospea laguntzeko**

Lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2018, Xabi Labescou a établi un bilan très positif de l'année 2018.

De nombreux spectacles ont été donnés par les jeunes danseurs et par les expérimentés du groupe Leinua Konpainia au Pays Basque et ailleurs, avec un événement culturel exceptionnel, qui a clôturé l'année 2018 : le spectacle de Leinua et Korrontzi au mur à gauche pour les 30 ans de l'association.

Cette école de la danse basque récolte le fruit de son sérieux et de sa créativité puisque les effectifs en hausse nécessitent un encadrement très important. Une vingtaine d'animateurs-éducateurs-danseurs, tous bénévoles, réalisent plus de 20h de cours hebdomadaires. Aupa LEINUA !



## OLENTZERO

### à Hiriburu

*Hiriburuko Olentzero*

Avec son visage noirci par la poussière du charbon de bois, Olentzero est passé à Hiriburu.

Pour ce traditionnel rendez-vous, les associations Uhaina, Leinua et Ametza Ikastola l'ont chaleureusement accueilli.

Calé sur son cheval, il s'est rendu du mur à gauche à Plaza Berri accompagné de nombreux enfants qui l'ont célébré à travers chants et danses. Pour les remercier, il a distribué des bonbons.

Sur la place, les participants ont pu se restaurer avec taloak et châtaignes grillées.



## 2019 : Le TENNIS-club va fêter ses 40 ans

*2019 : TENIS-elkartek bere 40. urtebetetzea ospatuko du*



*L'équipe fanion filles*

Au cœur du Parc des Sports d'Etcherouty, le Tennis-club propose des cours et des équipements pour l'apprentissage et la pratique du tennis. En complément, le bureau présidé par Didier Ducassou et l'équipe pédagogique menée par Patrick Argivier organisent six tournois de septembre à juin. En juillet, l'Open reçoit des participants de tous les horizons. Fort de ses 415 adhérents, le club évolue à grande allure et les résultats sportifs sont au rendez-vous : les équipes fanion sont en Nationale (N2 pour les filles ; N4 pour les garçons). En janvier, Caroline, Alice et Amandine sont devenues championnes de la coupe d'Hiver et Lucas Bélascaïn, jeune joueur licencié, s'est qualifié au fameux tournoi des Petits As de Tarbes. Pour répondre à cette évolution, le club s'est investi auprès de la commune pour développer de nouvelles infrastructures.

## LA FNACA chouchoute ses adhérents

*FNACAk bere elkartekideak gastatzen ditu*



*Jean Larre au centre entouré du bureau*

Le bureau présidé par Joseph Oustalé a confirmé poursuivre la dynamique de l'association pour les 77 adhérents issus de Nive-Adour.

Il s'est tout d'abord attaché à rappeler le devoir de mémoire et d'hommage aux morts pour la France des adhérents de la FNACA par leur présence aux cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre au Monument aux morts. A cette occasion Jean Larre a reçu la médaille militaire de la FNACA.

En 2018, une sortie à Getaria pour une visite du musée Balenciaga suivie d'un repas en cidrerie, le traditionnel repas d'automne avec sa bourriche et le partage de la galette des rois ont réuni les membres dans la convivialité.

Les finances saines permettent d'aborder 2019 avec quiétude et de compléter ces activités avec un repas autour de la palombe. Pour conclure, le président a salué le bureau réélu et a remercié la commune pour son accompagnement.



## La banda Les Joyeux au cœur de l'événement

*Les Joyeux musika banda, gertakizunaren muinean*

Le groupe composé de 15 à 22 musiciens répète tous les 15 jours au local d'Ourouspoure et anime régulièrement différentes manifestations dans la commune et hors commune. L'association assure la formation musicale (sol-fège, saxophone, trompette) de cinq apprentis-musiciens appelés à rejoindre le groupe. Après avoir participé au tournage d'une comédie, la banda est montée en juillet 2018 sur la scène des Arènes pour accompagner Nadau.

**Bon anniversaire !**  
*Urtebetetze on !*

Issue de la Clique, la banda perdure : elle a 40 ans. Pour marquer l'événement, l'association souhaite faire renaître La Nuit des Joyeux.

Le 7 septembre prochain, elle accueillera des bandas amies pour partager une soirée musicale animée autour d'une bonne table.



*le bureau présidé par Jérémie Ristat*



## LA COMMUNE A ADHÉRÉ À L'EUSKO

*Herriko etxea EUSKOan sartu da*

*Avec plus d'un million en circulation, l'eusko est devenu la plus importante monnaie locale d'Europe*

L'Eusko est une monnaie locale complémentaire (MLC) lancée le 31 janvier 2013 sur l'ensemble du Pays Basque Nord et fonctionnant conformément à la loi du 31 juillet 2014 sur l'Économie sociale et solidaire (art. 16). C'est un titre de paiement, qui n'a de valeur que sur un territoire donné et au sein d'un réseau d'accepteurs, adhérents agréés par l'association émettrice : entreprises, associations et collectivités locales. Elle est gérée bénévolement et démocratiquement par l'association sans but lucratif Euskal Moneta – Monnaie locale du Pays Basque.

Le taux de change est de 1 euro pour 1 eusko. Les euros reçus par Euskal Moneta contre les eusko sont dans leur intégralité placés dans un fonds de réserve qui permet de soutenir l'économie locale et l'emploi ; il peut générer des prêts solidaires pour les entreprises et associations.

C'est aussi un outil de relocalisation et de dynamisation de l'économie du Pays Basque, qui réoriente une partie du pouvoir d'achat local vers le commerce et les services de proximité, vers les producteurs locaux et les associations du territoire. L'Eusko est enfin un outil de soutien à la vie associative locale : chaque adhérent parvient lors de son adhésion une association qui pourra recevoir un don équivalent à 3% du montant d'euros qu'il change chaque année en eusko. L'Eusko est donc un outil de relocalisation de l'économie, de défense du commerce de proximité, de renforcement de l'emploi local et du lien social, de protection de l'environnement et de soutien à l'euskara.

### LA COMMUNE S'INSCRIT DANS CETTE DÉMARCHÉ SOLIDAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Ayant la volonté de soutenir la solidarité économique et

sociale, la transition écologique, la vie associative ainsi que l'usage public de la langue basque sur son territoire, la commune a adhéré à l'association Euskal Moneta. Le montant de l'adhésion est de 0,10 € par habitant jusqu'au 5000<sup>ème</sup> et de 0,05 € par habitant à partir du 5001<sup>ème</sup> habitant.

La commune accepte la monnaie locale complémentaire Eusko comme instrument de paiement dans certaines activités municipales faisant l'objet d'une régie de recette (spectacles, à terme périscolaire et autres services...) Elle rejoint la communauté d'agglomération Pays Basque et 16 autres collectivités locales.



*Euskal Monetan sartuz eta eusko sareko kide izanez, herriko etxea honako hauen garatzera engaiatzen da :*

- *Ekonomiaren berlekuratzea eta lekuko dinamikak, bertako ekoizpeni eta herrietako eta hirietako hurbileko komertsioei lehentasuna emanez*
  - *Euskara*
  - *Komertsioen, enpresen, elkarten eta lekuko ekoizleen arteko elkartasuna*
  - *Aritze sozialagoak eta ekologikoagoak*
- Herriko etxea, elkartasunezko eta ekonomiazko urrats solidario horretan abiatzen da*

*Lekuko moneta gehigarria den Euskoa, herriko etxeko diru sartzeko kudeantza baten gai diren aktibitate batzuren pagatzeko baliabidea izanen da (ikuskizun, azken batean eskolaren ingurukoa eta beste zerbitzu batzu...)*



## GRAND DÉBAT NATIONAL : RÉUNIONS PUBLIQUES À ST-PIERRE D'IRUBE/HIRIBURU

*Estabaida Nagusi Nazionala : bilkura publikoak Hiriburun*



• **Lundi 11 mars 2019 de 18h30 à 20h à la salle La Perle :**  
thèmes abordés : *Transition écologique - Démocratie et citoyenneté*

• **Mercredi 13 mars 2019 de 18h30 à 20h à la salle La Perle :**  
thèmes abordés : *Fiscalité et dépenses publiques*  
*Organisation de l'Etat et des services publics*

## ELECTIONS EUROPEENNES : DIMANCHE 26 MAI 2019

*EUROPAKO HAUTESKUNDEAK : 2019ko maiatzaren 26a, igandea*



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire)

### Quand s'inscrire ?

Date limite d'inscription sur les listes électorales 31 mars 2019 au plus tard.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire directement en mairie ou via le site internet de la mairie : se munir d'un justificatif de domicile à son nom et de la carte d'identité. [www.saintpierreirube.fr](http://www.saintpierreirube.fr)

« rubrique vie pratique -> démarches administratives -> je veux m'inscrire sur les listes électorales »

### OÙ VOTER à St-Pierre d'Irube/Hiriburu

CHANGEMENT DE LIEU uniquement pour le Bureau n° 1 :  
salle Euskal Izarra (habitants de l'église au centre bourg)

Bureau n° 2 : (maternelle Ourouspoure),  
Bureau n° 3 : (cantine d'Ourouspoure)  
INCHANGÉS



## 11 NOVEMBRE 2018 : 100 ANS APRÈS

Ce 11 novembre 2018 a eu lieu la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

A cette occasion, de nombreuses cérémonies du Souvenir ont été célébrées. Pour marquer cet événement, deux moments forts ont empreint la cérémonie communale.

Après le dépôt de gerbe par le maire Alain Iriart et Lucien Mignano président de l'UNC, l'appel aux Morts joué par les Joyeux, le directeur de l'école élémentaire Ourouspoure, Pierre Latry, a lu une correspondance d'un Poilu avec sa famille, correspondance mise à disposition pour l'occasion par la famille Goyenette-Ibar présente, témoignage de l'important travail de mémoire pour que perdure la paix.

A l'issue de la cérémonie, Jean Malgor, ancien combattant âgé de 96 ans, porte-drapeau et trésorier de l'UNC, a été décoré Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



*Elodie Devos-Darrigol, élue municipale*

### A Elodie

*Sous les traits fragiles de ton visage et les couleurs arc-en-ciel de ton joli sourire, tu as lutté. Malgré ta force et ton courage exemplaires, la maladie a gagné le combat.*

*Enfant de la commune, tu t'es investie dans la vie municipale, à nos côtés, avec intérêt pour l'Autre ; tu t'es engagée dans la vie associative avec fidélité : nous te remercions pour ton engagement et ton accompagnement. En ton absence, nos pensées vont à Julien ton époux, à Hugo et Louise tes enfants adorés, à Raymonde ta maman ainsi qu'à toute ta famille.*

### Mars 2019

- Dimanche 10/03 : Vide-grenier - Centre d'Animation Elgarrekin
- Samedi 16/03 : AG Bethi Gazte à La Perle
- Samedi 16/03 : AG Evidance à Biltoki
- Mardi 19/03 : FNACA : cérémonie commémorative au Monument aux Morts
- Samedi 23/03 : Tournoi interne d'Hiriburuko Ainhara PELOTE
- Dimanche 24/03 : APE Basté-Quiéta : vide-grenier - Mur à Gauche
- Vendredi 29/03 : IDEKI : spectacle de l'école Ourouspoure et repas - salle la Perle

### Avril 2019

- Dimanche 7/04 : Traversée de la KORRIKA
- Dimanche 7/04 : Vide-grenier du Comité des Fêtes au mur à gauche
- Samedi 13/04 : Hiriburuko Ainhara : méchoui - salle la Perle
- Du samedi 13/04 au samedi 27/04 : Tournoi de tennis jeunes et adultes - Parc des Sports
- Dimanche 28/04 : Troc aux plantes - Plaza Berri

### Mai 2019

- Mercredi 01/05 : Hiriburuko-Ainhara : course du Muguet Parc des Sports
- Samedi 04/05 : AIZU Ametza Ikastola : concert - salle la Perle
- Dimanche 05/05 : Randonnée cyclo Bernard Sagaspe - Mur à Gauche
- Mercredi 08/05 : Cérémonie commémorative au Monument aux Morts
- Vendredi 10/05 : Spectacle de l'école Basté-Quiéta - salle la Perle
- Du samedi 11/05 au dimanche 16/06 : Tournoi de tennis jeunes et adultes - Parc des Sports
- Dimanche 12/05 : Vide-grenier Résidence Harriola - Mur à Gauche
- Dimanche 19/05 : Kermesse paroissiale - salle la Perle
- Dimanche 26/05 : Elections Européennes

### Juin 2019

- Dimanche 02/06 : Tournoi de football U6-U9 Paul LARRALDE Parc des Sports
- Vendredi 07/06 : Spectacle de l'école privée - salle la Perle
- Samedi 08/06 et Dimanche 09/06 : Tournoi de football U11-U13 Paul LARRALDE - Parc des Sports
- Samedi 15/06 : Assemblée générale et Fête du Football Mur à Gauche
- Samedi 15/06 : Fête de l'école Basté-Quiéta
- Mardi 18/06 : Comédie musicale du Collège Aturri - salle la Perle
- Samedi 22/06 : Fête de l'école Ourouspoure
- Du jeudi 27/06 au jeudi 04/07 : Exposition « Si on Peignait » Benoiterie
- Du vendredi 28/06 au dimanche 30/06 : Fêtes patronales Plaza Berri

## ÉTAT CIVIL EGOERA ZIBILA



**NAISSANCE** : ETCHEVERRIA Lina, LARRODE COURTADE Elaura, HENCK Maika, CORTES Elia, DUPOUY MARCHISET Mateo, CASSE Angel, LABROCHE Méa, DAVID Alexis, SORHOUE Charlie, GODIN Malo, PERISSET Romy, KWELI GHISLAIN Séheiah, AGUIREGOMEZCORTA Mattin, AZUR ZUBIETA Clara, BERTHONDO Nahia, AUGÉ Baptiste, ARRATE Gaby, MARTINEZ Tom, HONDELATTE Noan, DE HARO Victor, EL GAMRANI Zaynab, CAPDUPUY Yael et Sohan, PANTIN Gabriel, LANNOT Chloé, VIMBOULY Tiago

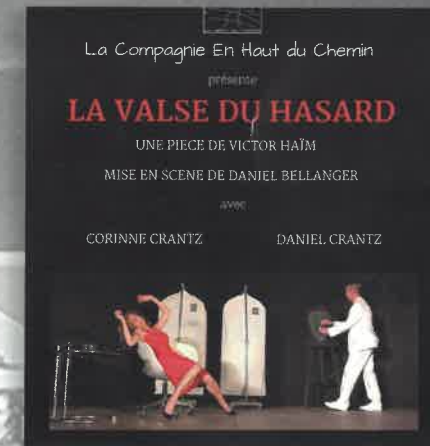
**MARIAGE** : PACE Grégory et MARY Caroline

**DÉCÈS** : LARRIEU Jacques, PERROT veuve ROUX Aline, ARIZAGA Jean Pierre, FOURCADE veuve GEZ Suzanne, DEVOS épouse DARRIGOL Elodie, CAZAURAN veuve BRACQ Marie, CONDOM veuve MOTAIS Raimonde, FRANCESCHINI veuve CARON Floriane, UHALDE Sauveur, MOREL Raymond, LACARRERE veuve LOZEVIS Irène, MAILHO Guy, DE LA CALLE veuve LASSABE Georgette, BORIO veuve LABBÉ Yvonne, BIDET André, GARBISU Pablo, FACHENA Anne-Marie, MISSON Robert, BEAUPERRIN veuve BELDROTTI Suzanne, BIDART Sauveur

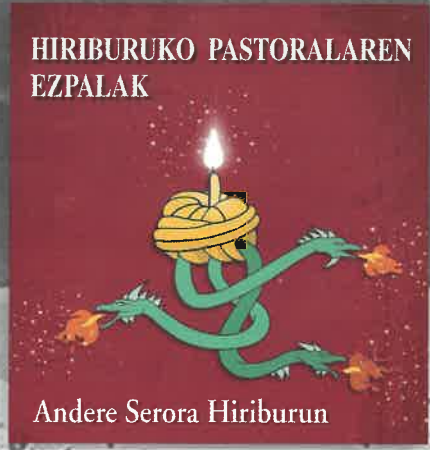




**NINIKA**  
Samedi 23 mars à 17h  
Pièce chorégraphique et musicale  
Cie Elirale  
Tout public à partir de 3 ans



**LA VALSE DU HASARD**  
Samedi 20 avril à 20h30  
Pièce de théâtre de Victor Haïm  
Cie En haut du Chemin  
Mise en scène Daniel Bellanger



**HIRIBURUKO PASTORALAREN EZPALAK**  
Samedi 25 mai à 20h30  
Les moments forts et touchants de la pastorale Andere Serora Hiriburun

## D'AUTRES RENDEZ-VOUS



**CARNAVAL - IHAUTERIA**  
Samedi 9 mars  
à 15h

Grimé ou caché derrière votre masque, vous êtes tous invités au carnaval  
15h : Défilé de Biltoki à Plaza Berri  
16h : Danses et Jugement de San Pantzar à Plaza Berri  
17h : Goûter pour les enfants à la Perle  
Talo et buvette pour tous



**BENOITERIE**  
Peintures et Sculptures  
de l'association MAYACOEUR  
Du 22 au 24 mars 2019

Les élèves de l'Ecole d'Art de Bayonne exposent pour permettre le financement d'actions sociales au Guatemala



**TROC AUX PLANTES**  
Dimanche 28 avril  
Plaza Berri de 9h à 13h

Préparez vos semis et vos plants à échanger pour la Bourse aux plantes de ce printemps !



**FETES COMMUNALES**  
Du 28 au 30 juin

Trois jours à partager à Plaza Berri